

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'AQUITAINE ET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDEFRANCE DOMAINE  
208 Rue Fernand Audéguil  
33000 BORDEAUXTél : 05 56 00 13 50  
Fax : 05 56 00 13 51

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2014

Publication : 07/02/2014

Affaire suivie par Erika MOREAU  
Téléphone : 05 56 00 13 53  
Courriel : erika.moreau@dofip.finances.gouv.fr  
Chef de Brigade: Bruno BENEDETTO  
Tel: 05/56.00.13.60  
Vos réf.: Affaire suivie par Cécile FENOULLAT

## AVIS DU DOMAINE

cession (valeur vénale)  
Articles L. 3221-1, L. 3222-2, R. 3221-6 et R. 3222-3  
du code général de la propriété des personnes publiques  
Articles L. 2241-1, L. 3213-2, L. 4221-4, L. 5211-37,  
L. 5722-3 et  
R. 2241-2, R. 2313-2, R. 4221-2, R. 5211-13-1 et R.  
5722-2 du code général des collectivités territorialesMONSIEUR LE MAIRE  
MAIRIE DU BOUSCAT  
BP 20045  
LE BOUSCATN° AC 217 550 2013-  
069V3002 TERRAIN  
MDSI

1. Propriétaire : MAIRIE DU BOUSCAT
2. Date de réception de la demande d'avis : le 22 novembre 2013
3. Situation du bien:

COMMUNE DE LE BOUSCAT

| Cadastre | Adresse                   | Contenance          |
|----------|---------------------------|---------------------|
| AC 550   | 17 bie rue Georges Lafont | 1014 m <sup>2</sup> |

## 4. Description sommaire :

Terrain de 1014m<sup>2</sup> (l'ancienne bibliothèque a été démolie) située près du commissariat de Police derrière la mairie en centre ville

5. Règles d'urbanisme applicables - Voies et réseaux divers : Au plan local d'urbanisme, le terrain est classé en zone #Udm3 secteur de tissu de forme mixte  
T 1830: Elargissement de la rue G Lafont entre la rue des Ecus et la rue Coudol

## 6. Situation locative. Libre d'occupation

7. Conditions de la vente: Cession gratuite envisagée au Conseil Général pour la construction d'une MDSI

## 8. Valeur vénale de l'immeuble ou du droit cédé:

| Prix unitaire | Superficie          | Prix total |
|---------------|---------------------|------------|
| 600           | 1014 m <sup>2</sup> | 608 400€   |
| Arrondi à     |                     | 600 000€   |

La présente estimation domaniale doit s'entendre hors taxes et droits d'enregistrement.

## 9. Observations particulières

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n°78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction de la comptabilité publique.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation de France Domaine est nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans un délai d'un an ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

A BORDEAUX, le 13 décembre 2013

P/le Directeur Régional des Finances Publiques  
d'Aquitaine et du département de la Gironde.

par délégation  
L'inspecteur

  
Erika MOREAU

Commune :  
Le Bouscat

# DA NUMERIQUE

Section : AC  
Qualité du plan : 1  
Echelle d'origine : 1/ 1000  
Echelle d'édition : 1/ 1000  
Date de l'édition : 15/10/2013

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 19719  
Numéro d'ordre du registre de  
constatation des droits :

ANDRE Stéphane  
84, Avenue J.-F. Kennedy

33700 MERIGNAC  
Téléphone : 05.56.47.61.95  
Fax : 05.56.13.68.80  
courriel :  
andre.petuaud@gmail.com

CDIF Bordeaux

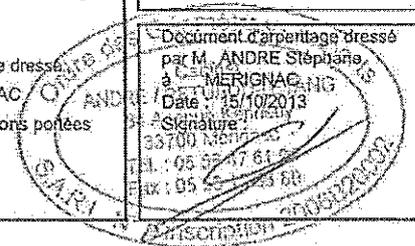
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés  
a été établi :

- A- D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau,
- B- En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain,
- C- D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci jointe dressé.

Le 15/10/2013 par M ANDRÉ Stéphane géomètre à MERIGNAC

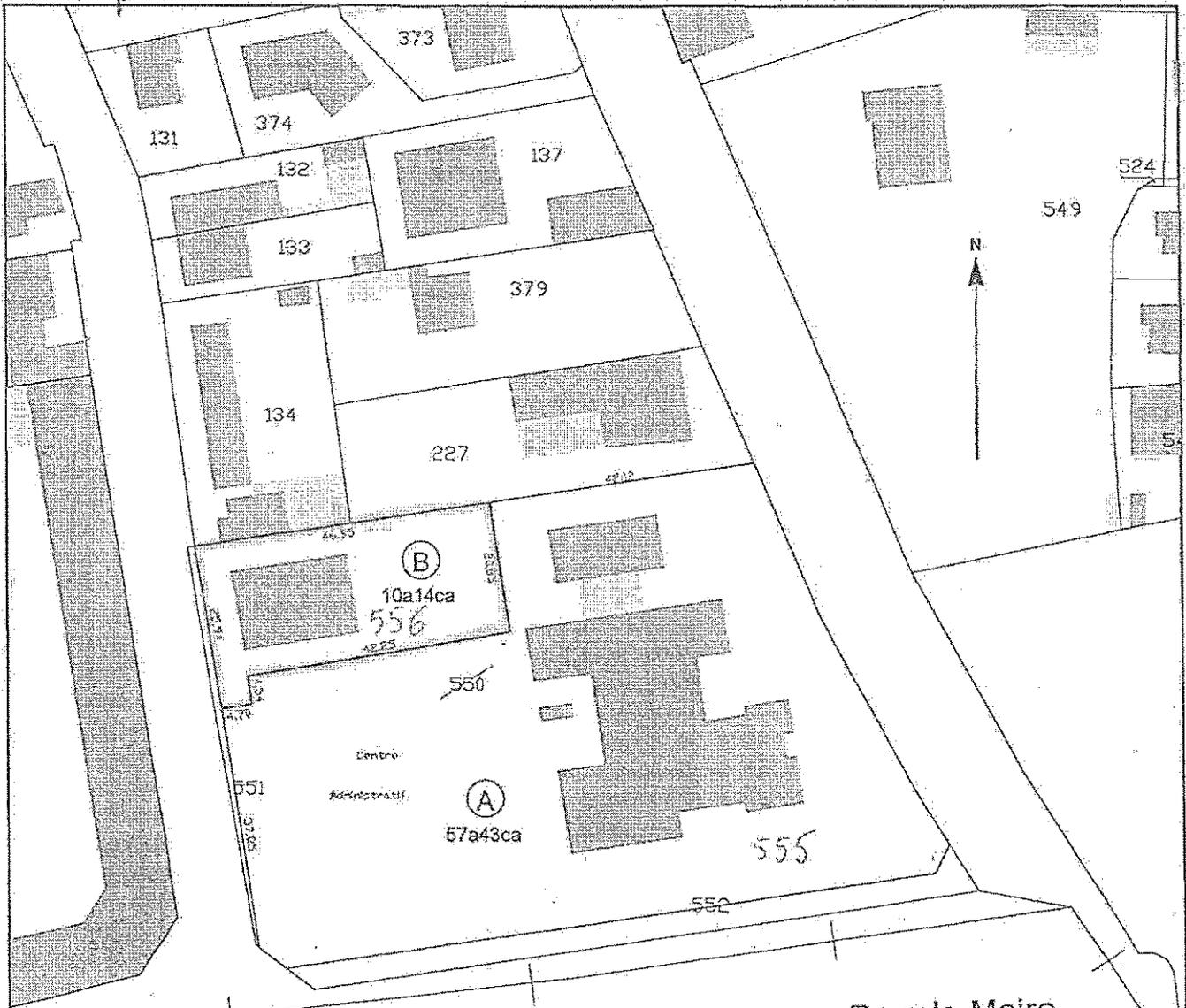
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la chemise 6463.

A MERIGNAC , le 15/10/2013



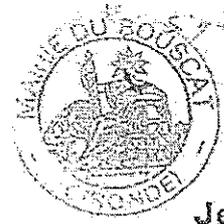
l'Inspection du Cadastre

Isabelle BARTHE



Par le *Signature*  
Le Chef de Service du Pédiment Immobilier

*Signature*  
CH. DELRAZ



Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,

*Signature*  
Jean-Yves PRIGENT

